ENTRE BEAUCE & PERCHE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six le 21 septembre, sur convocation adressée le 15 septembre, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis en session ordinaire, à 18h30, à la salle des fêtes de Pontgouin, sous la présidence de Philippe SCHMIT.

Présents : Olivier BARIETY, John BILLARD, Hervé BUISSON, Vincent CARNIS, Jérôme CHABOCHE, Olivier DANIEL, Bertrand DE LACHEISSERIE, Frédéric DELESTRE, Marie-Paule DOS-REIS-CABARET, Michelle ELLEAUME, Joël FAUQUET, Claude FERET, David GALLOU, Sylvie GAREL, Didier GAUTIER, Pierre GIGOU, Jean-Luc GOIRAND, Frédéric HALLOUIN, Jean-Claude HAY, Laurence HUARD, Sylvianne HUVET, Sylvie JEANNE, Martial LOCHON, Cyril LUCAS, Patrick MARTIN, Eric MASSOT, Jocelyne MENAGER, Alexandra MERCIER, Josette MOUTON, Françoise NIOCHE-SEIGNEURET, Richard PEPIN, Carla PEREIRA, Sébastien POINTEAU, Sylvia PRE, Lydie RENONCET, Marcel RIQUE, Aurélie ROZIER, Bruno SAILLANT, Philippe SCHMIT, Séverin SERGENT (suppléant de Jean-Luc JULIEN), Bruno TARANNE, Sylvie ZWIEBEL.

Pouvoirs : de Eric BRULE à Bruno SAILLANT, Bertrand CHAPPARD à Olivier BARIETY, Nathalie CORDERY à Hervé BUISSON, Laure DE LA RAUDIERE à Philippe SCHMIT, Philippe FORGE à Pierre GIGOU, Catherine FOURBET à Michelle ELLEAUME, Olivier GOGUE à Bruno TARANNE, Jérôme MEUNIER à Lydie RENONCET, Sylvia POUPIN à Carla PEREIRA

Absents excusés : Laurent TAILLAND

Absent : Catherine GALAND, Antony GODE, Philippe MORELLE, Patrick PETREMENT

Nombre de conseillers en exercice : 56 Secrétaire de séance : Sylvie ZWIEBEL
Nombre de conseillers présents : 42
Nombre de conseillers votants : 51

DELIBERATION N°2026-157
DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU COMITE DE PILOTAGE DES SITES NATURA 2000

La loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite loi 3DS, a notamment conduit à la décentralisation partielle de Natura 2000. Ainsi, depuis le 1er janvier 2023, les Régions assurent l'autorité administrative des sites exclusivement terrestres.

Le comité de pilotage des sites FR2400550 Arc forestier du Perche d'Eure-et-Loir et FR2400551 Cuesta cénomanienne du Perche d'Eure-et-Loir est amené à se réunir dans les prochains mois. En tant que membre du comité de pilotage, un titulaire et un suppléant, représentant la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche, doivent être désignés, par délibération, afin de pouvoir y siéger.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200058360-20260921-DELIB2026-157-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 01/10/2026
Publication : 01/10/2026

Ce mandat permet au représentant de la collectivité de participer aux différents votes et, le cas échéant, de présenter sa candidature intuitu personae à la présidence du comité de pilotage ou celle de la collectivité qu'il représente à la maîtrise d'ouvrage du site Natura 2000.

Ainsi, il est proposé de désigner un titulaire et un suppléant pour siéger au comité de pilotage des sites Natura 2000 FR2400550 Arc forestier du Perche d'Eure-et-Loir et FR2400551 Cuesta cénomanienne du Perche d'Eure-et-Loir.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DESIGNE** pour représenter la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche au sein du Comité de Pilotage des sites Natura 2000 :
    - Titulaire : Patrick MARTIN
    - Suppléante : Michelle ELLEAUME
- **AUTORISE** le Président à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait, certifié conforme
Le Président, Philippe SCHMIT

La secrétaire de séance
Sylvie ZWIEBEL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200058360-20260921-DELIB2026-157-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 01/10/2026
Publication : 01/10/2026